

RAPPORT et ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

1. Analyses et évolutions des épargnes
2. Exécution du budget 2022 – section de fonctionnement
3. Evolutions et analyses des chapitres budgétaires
 - 3.1 Chapitre 011 « charges à caractère général »
 - 3.2 Chapitre 012 « charges de personnel »
 - 3.3 Chapitre 65 « autres charges de gestion courante »
 - 3.4 Chapitre 66 « Charges financières »
 - 3.5 Chapitre 70 « produits des services du domaine »
 - 3.6 Chapitre 73 « impôts et taxes »
 - 3.6.1 Les impôts directs locaux
 - 3.6.2 Les impôts indirects
 - 3.7 Chapitre 74 « Dotations et participations »
 - 3.7.1 La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
 - 3.8 Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »
4. Exécution du budget 2022 – section investissement
5. Evolution de la dette au 31/12/ N
6. Conclusion

NB : *Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année. Il doit être présenté au Conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.*

Le Compte administratif 2022 a été présenté au Conseil municipal et approuvé par les élus le 29 juin 2023.

Ce document de synthèse, établi en fin d'exercice par l'ordonnateur à partir de sa comptabilité, expose les résultats de l'exécution du budget, en concordance avec les informations du compte de gestion, présenté par le comptable public.

1. ANALYSES ET EVOLUTIONS DES EPARGNES

Ce tableau d'analyse financière permet de déterminer les conditions de réalisation de l'équilibre financier d'un exercice :

■ L'excédent brut de fonctionnement ou Epargne de gestion :

Matérialise l'autofinancement dégagé sur les opérations courantes de la section de fonctionnement, c'est-à-dire avant la prise en compte des éléments financiers et exceptionnels et du résultat reporté de l'année N-1.

L'Excédent Brut de Fonctionnement 2022 est de **4 473 952 €**, en nette augmentation, +7 % principalement en raison de la revalorisation des bases fiscales (+3,40%).

■ La capacité d'autofinancement brut de l'exercice ou Epargne brute :

Matérialise l'autofinancement dégagé sur l'ensemble de la section de fonctionnement au cours d'un exercice. Pour l'exercice 2022 cette dernière est de **3 936 314 euros** contre **3 718 323 €** en 2021.

C'est cette épargne qui est utilisée pour la détermination du ratio de capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute). Pour 2022 ce dernier est de **3,35** années contre 3,71 années en 2021.

■ La capacité d'autofinancement nette de l'exercice ou Epargne nette :

Epargne brute – remboursement en capital de la dette : marge de manœuvre dégagée sur l'exercice dont dispose la collectivité pour autofinancer ses investissements, une fois le capital de sa dette remboursé.

Pour 2022 l'épargne nette est de **2 807 509 euros** (2021 : **2 491 644 €**).

En intégrant l'excédent des exercices antérieurs, on obtient la capacité d'autofinancement nette totale. Le report des résultats 2021 étant de 5 016 593 €, cette dernière est de **7 824 102 €**.

Celle-ci est le premier niveau d'autofinancement de l'investissement, elle constitue la marge de manœuvre financière que la collectivité peut dégager en interne sur des opérations de fonctionnement pour financer les dépenses d'investissement.

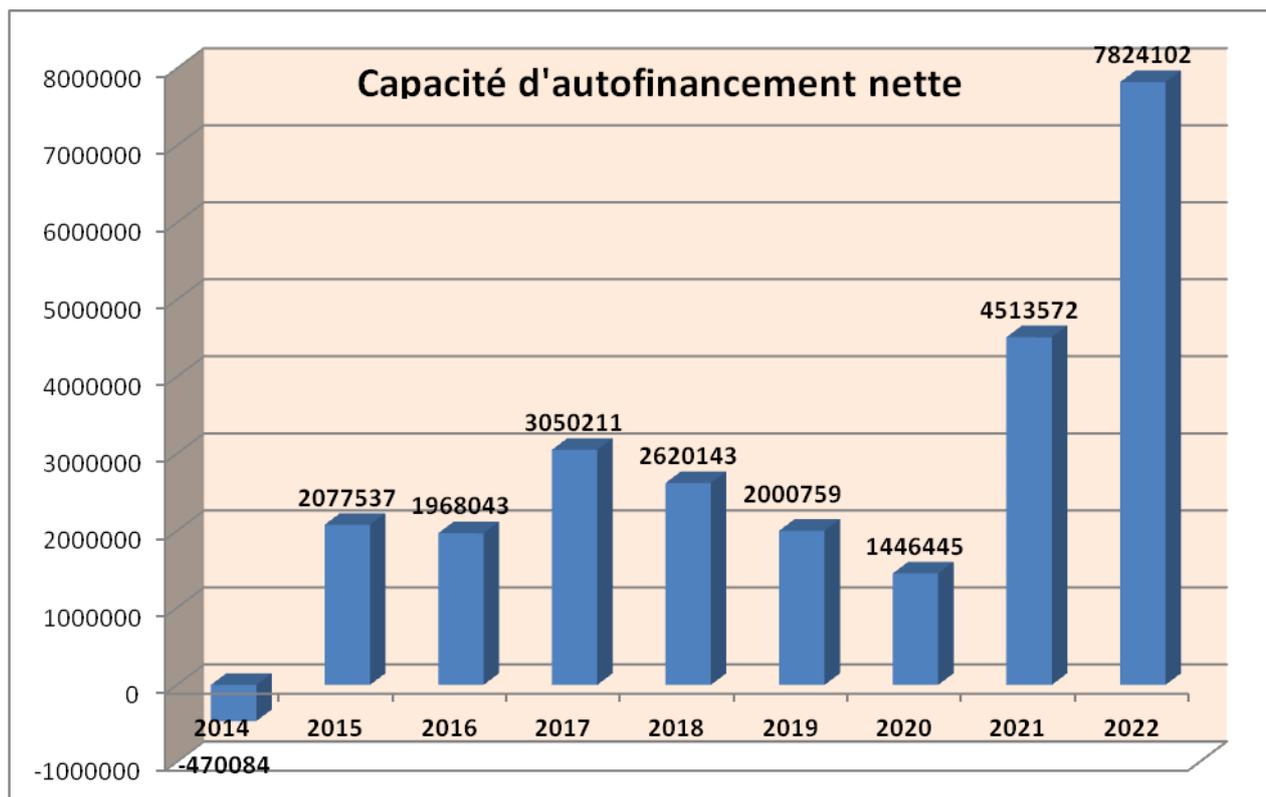
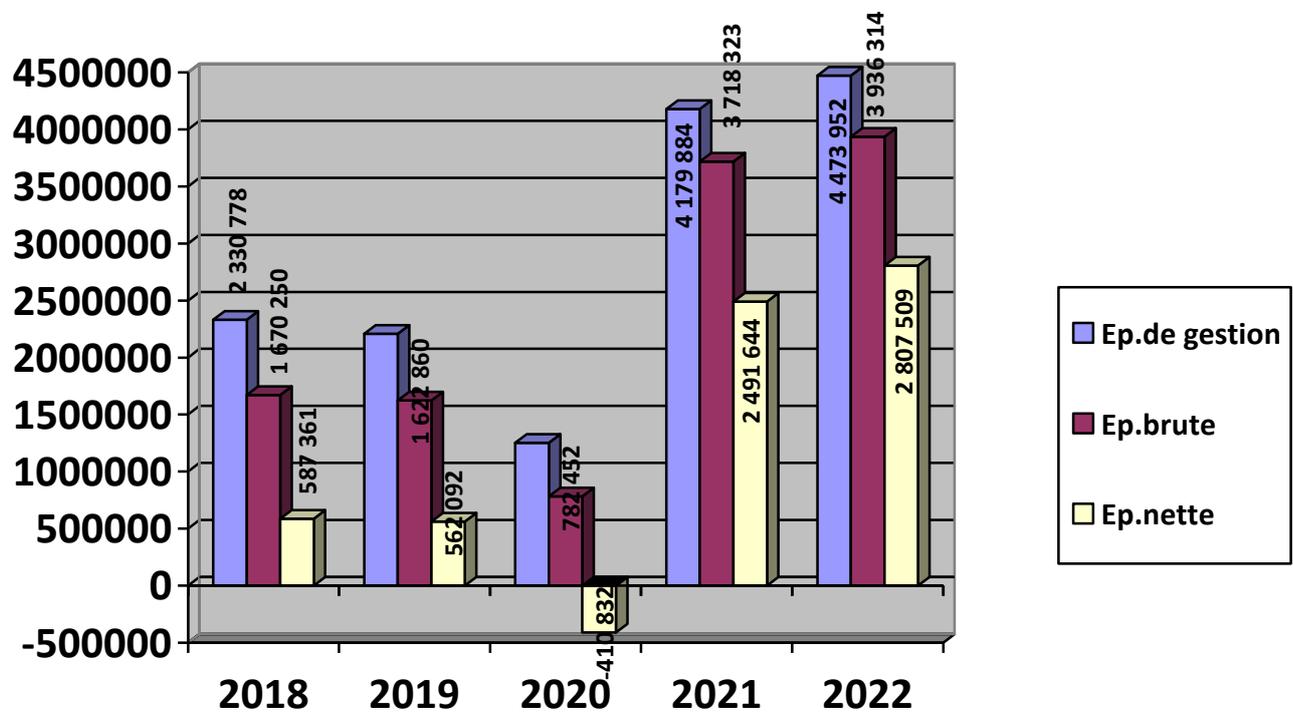
■ Le financement propre disponible qui est égal à la capacité d'autofinancement brute + les recettes propres affectées à l'investissement (TLE, amendes de police...) + les recettes externes d'investissement (FCTVA, subventions...) et les cessions d'actif permet de financer l'équipement brut.

Son financement est complété par le recours à l'emprunt.

Le financement propre disponible 2022 est de **8 453 819 €** contre **6 283 808 euros** en 2021.

■ Le résultat de clôture est la différence entre les recettes totales et les dépenses totales duquel est déduit le solde des restes à réaliser d'investissement (dépenses – recettes) pour obtenir le disponible de clôture, c'est-à-dire l'excédent net qui peut être repris en recette sur l'exercice suivant.

Le disponible de clôture 2022 est de **6 277 857 €**.



2. EXECUTION DU BUDGET 2022 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP+DM 2022	CA 2022		TX de REALISATION
			Engagés	Réalisés	
011	Charges caractère général	3 646 717 €	0,00 €	3 114 079,57 €	85,39%
012	Charges personnel	9 549 370 €	0,00 €	9 416 638,81 €	98,61%
014	Atténuation de produits	2 886 763 €	0,00 €	2 885 646,62 €	99,96%
65	Autres charges gestion courante	5 924 140 €	0,00 €	5 642 941,68 €	95,25%
66	Charges financières	419 914 €	0,00 €	414 912,31 €	98,81%
67	Charges exceptionnelles	144 900 €	0,00 €	128 093,72 €	88,40%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	382 350 €	0,00 €	381 962,27 €	99,90%
022	Dépenses imprévues	64 136,92 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEP REELLES FONCTIONNEMENT		23 018 290,92 €	- €	21 984 274,98 €	95,51%
042	Dotations aux amortissements + ordres	1 137 646 €	- €	1 150 771,95 €	
042	Dotations provisions et charges à étaler	46 425 €		46 424,96 €	
023	Virement à la section d'invest	4 914 500 €			
TOTAL DEP D'ORDRE		6 098 571 €	- €	1 197 196,91 €	
TOTAL GENERAL		29 116 861,92 €	- €	23 181 471,89 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP+DM 2022	CA 2022		TX de REALISATION
			Engagés	Réalisés	
70	Produits services du domaine	1 192 800 €	0,00 €	1 295 224,48 €	108,59%
013	Remboursement sur rémunération personnel	163 900 €	0,00 €	189 381,61 €	115,55%
73	Impôts et taxes	21 018 246 €	0,00 €	22 212 122,49 €	105,68%
74	Dotations et participations	758 121 €	0,00 €	753 929,82 €	99,45%
75	Autres produits gestion courante	1 106 715 €	0,00 €	1 082 599,75 €	97,82%
76	Produits financiers	25 €	0,00 €	28,28 €	113,12%
77	Produits exceptionnels <i>dont cession d'actifs</i>	356 439 €	0,00 €	402 352,10 €	112,88%
TOTAL REC REELLES		24 596 246 €	- €	25 935 638,53 €	105,45%
002	EXCEDENT REPORTE	5 016 592,92 €	5 016 592,92 €	0,00 €	
042	Opérations d'orde entre sections	514 523 €	0,00 €	514 521,41 €	
722	Travaux en régie			0,00 €	
7761	différence sur réalisation immobilisation			0,00 €	
777	Quote-part subvention invest transférée		3 765 €	3 764,11 €	
796	Transferts de charges financières		510 758 €	510 757,30 €	
TOTAL REC D'ORDRE		514 523 €	- €	514 521,41 €	
TOTAL GENERAL		30 127 361,92 €	5 016 592,92 €	26 450 159,94 €	
Résultat de l'exercice 2022				3 268 688,05 €	
RESULTAT DE CLOTURE		1 010 500 €		8 285 280,97 €	

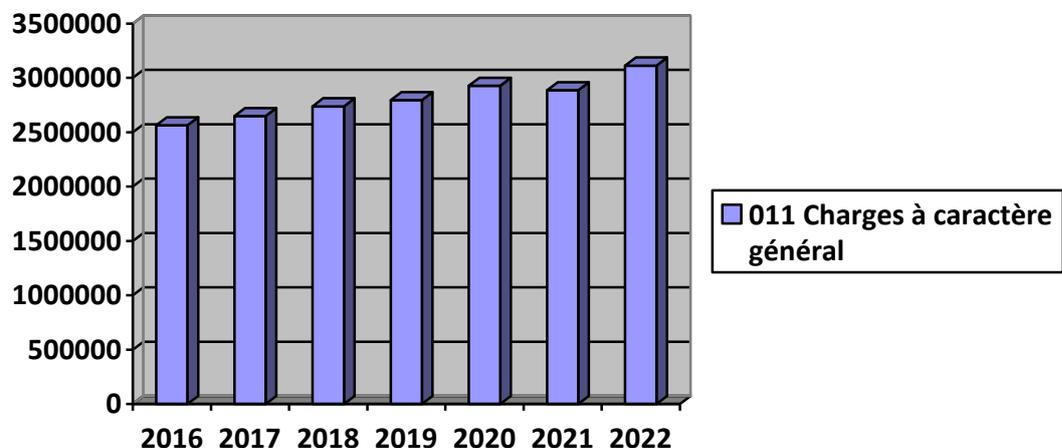
Déficit d'investissement 2022 à couvrir : 2 007 425,00 €

L'exécution de la section de fonctionnement du CA 2022 s'établit donc à 95,51% pour les dépenses de fonctionnement et 105,45 % pour les recettes.

3. EVOLUTIONS ET ANALYSES DES CHAPITRES BUDGETAIRES

3.1 Chapitre 011 « Charges à caractère général »

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
011 charges à caractère général	2 650 128	2 738 701	2 795 192	2 928 753	2 887 093	3 114 080
Evolution		+3,34 %	+2,06 %	+4,78 %	-1,42 %	+7,86 %

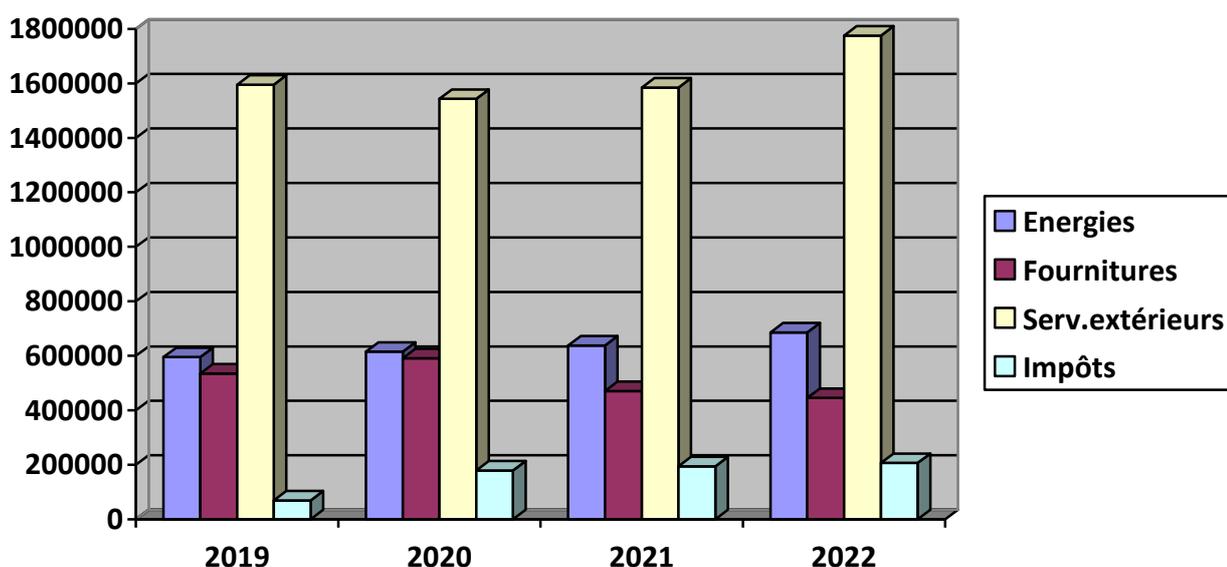


Les charges à caractère général affichent donc sur l'année 2022 une hausse de 7,86%. Ces dernières correspondent à l'ensemble des fournitures, biens et services nécessaires à l'activité quotidienne des services et peuvent être réparti en quatre catégories :

- Les énergies (eau, électricité, gaz et carburants)
- Les achats de fournitures et de biens (matières premières, fournitures et petits matériels...)
- Les services extérieurs (ensemble des prestations réalisées par des entreprises extérieures)
- Les impôts et taxes.

Les évolutions de ces catégories sur les trois derniers exercices sont les suivantes :

	2020	Ev.	2021	Ev.	2022	Ev.
Energies (eau, électricité, gaz, carburants)	615 168 €	+3,38%	637 921 €	+3,70%	686 278 €	+7,58%
Fournitures et biens	543 607 €	+1,56%	470 823 €	-13,38%	445 502 €	-5,38%
Services extérieurs	1 590 795 €	-0,28%	1 584 279 €	-0,40%	1 775 429 €	+12,07%
Impôts et taxes	179 182 €	+157,4%	194 070 €	+8,31%	206 870 €	+6,60%



Nos dépenses d'énergies, 686 278 euros, enregistrent une augmentation de plus de 7,58.

Elles se répartissent de la manière suivante pour 2022 :

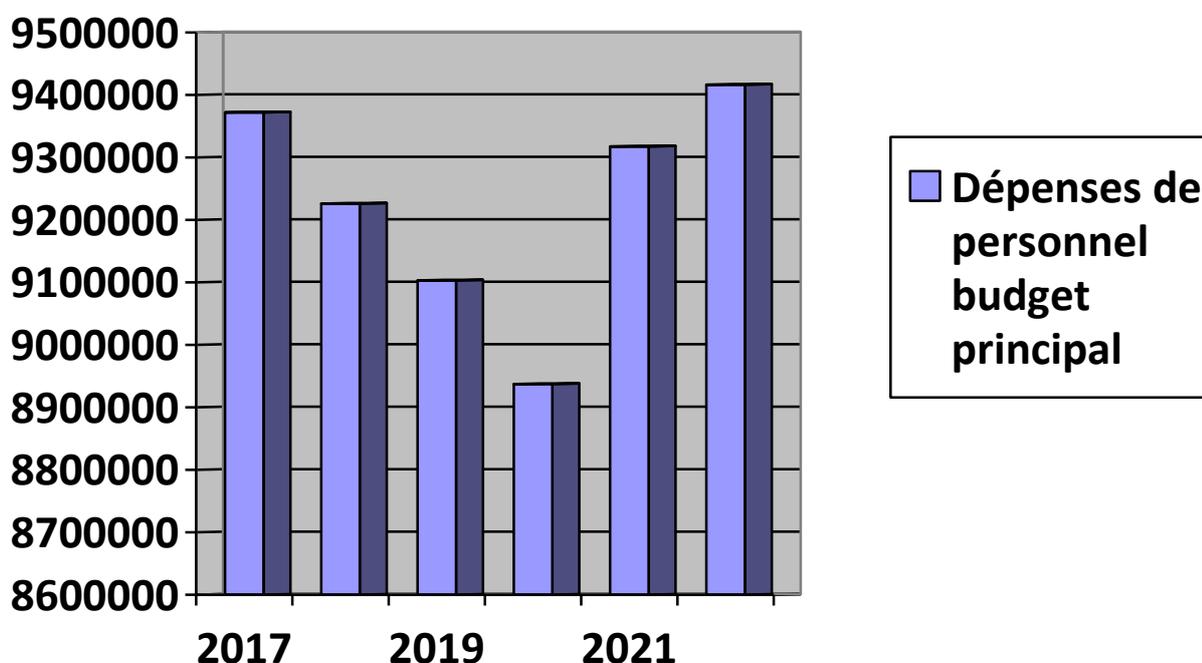
- Eau : 55 046 euros, contre 62 923 € en 2020, la maîtrise et l'optimisation de ce poste est à nouveau constatée cette année. En 2019 nos consommations d'eau s'élevaient à 71 500 euros et étaient de 99 000 euros en 2014.
- Electricité : 476 656 euros, en 2021 nos consommations d'électricité s'élevaient à 457 513 euros, elles sont donc en forte progression suite aux augmentations tarifaires malgré le déploiement de l'éclairage public à LED.
- Gaz : 34 769 euros, concerne le complexe sportif et le centre technique municipal.
- Carburants : 119 807 euros, en très forte augmentation par rapport à 2021, +27,89%.

3.2 Chapitre 012 « Charges de personnel »

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
012 charges de personnel	9 371 812 €	9 225 879 €	9 103 321 €	8 937 106 €	9 317 342 €	9 416 639 €
Evolution	+3,01 %	-1,56 %	-1,33 %	-1,83 %	+4,25 %	+1,07 %

2021 : renforcement des effectifs police municipale.

2022 : augmentation du point d'indice de +3,5% en juillet.



3.3 Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

	2018	2019	2020	2021	2022
65 Autres charges de gestion courante	5 510 002 €	5 250 849 €	4 724 899 €	5 381 404 €	5 642 942 €
Evolution	+3,92 %	-4,70 %	-10,02 %	+13,89 %	+4,86 %

Chapitre matérialisé par les dépenses suivantes :

- Redevances, concessions, brevets et droits similaires

-

- Indemnités, cotisations, formations et frais de représentation des élus
- Contributions aux organismes extérieurs (SIVAAD, SIVOM, SYMIELEC...)
- Subventions d'équilibre aux établissements publics (CCAS, CE et Transports)
- Subventions aux associations.

Les évolutions de ces postes sur les trois dernières années sont les suivantes :

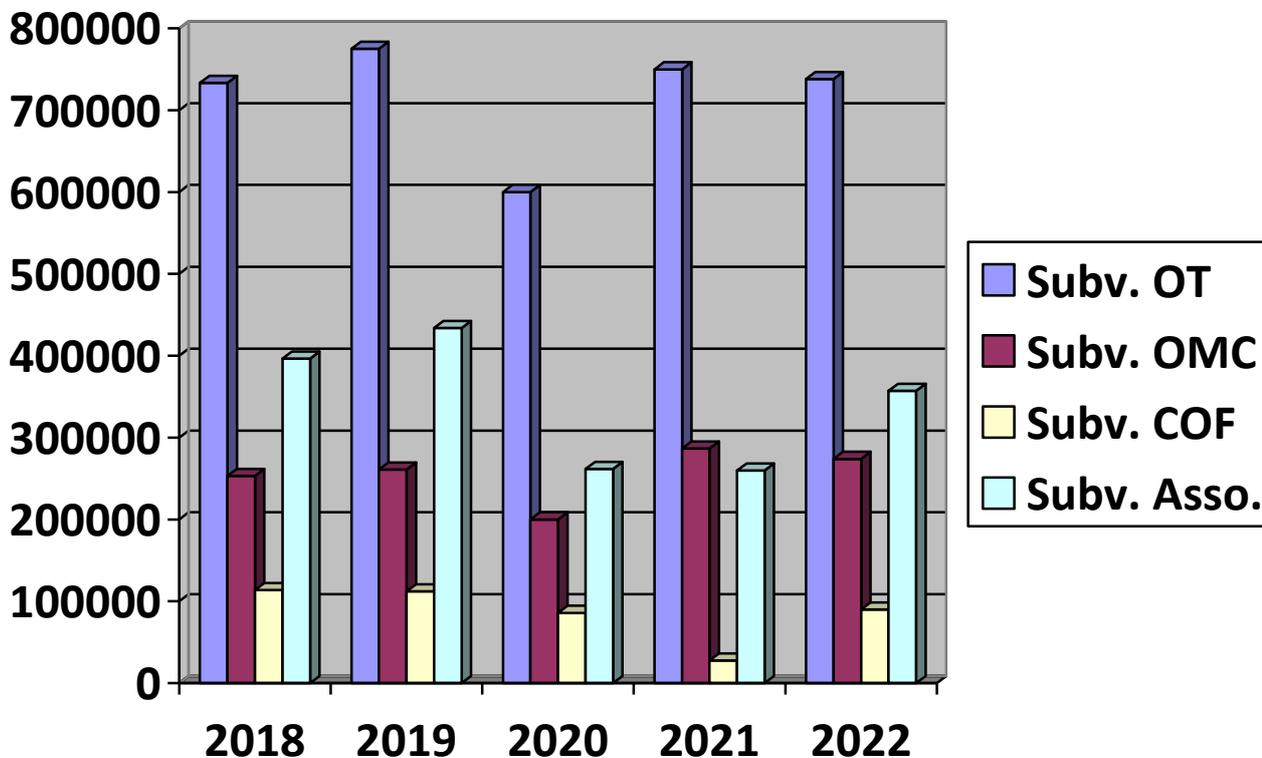
	2020	Ev.	2021	Ev.	2022	Ev.
Redevances, brevets...	99 027 €	-81,95 %	168 502 €	+70,15 %	224 808 €	+56,86 %
Frais assemblée locale	182 171 €	-2,97 %	179 906 €	-1,24 %	187 024 €	+3,96 %
Contributions syndicats (fds de concours)	206 231 €	+7,89 %	190 185 €	-7,78 %	303 691 €	+59,68 %
Subvention d'équilibre Caisse des écoles	740 000 €	0,00 %	850 000 €	+14,86 %	880 000 €	+3,53 %
Subvention d'équilibre CCAS	2 000 000 €	0,00 %	2 300 000 €	+15,00 %	2 400 000 €	+4,35 %
Subvention d'équilibre Transports	350 000 €	-5,51 %	360 000 €	+2,86 %	180 000 €	-50,00 %
Subventions aux associations	1 147 467 €	-27,46 %	1 288 423 €	+12,28 %	1 459 035 €	+13,24 %

Remarque : la sous-division « subventions aux associations » englobe les subventions de fonctionnement versées aux associations satellites (OT, OMC et COF) et peut donc être analysée comme suit :

	2020	Ev.	2021	Ev.	2022	Ev.
Subv.fonctionnement OT	600 000 €	-22,58 %	750 000 €	+25,00 %	738 000 €	-1,60 %
Subv.fonctionnement OMC	200 000 €	-23,37 %	286 768 €	+43,38 %	274 000 €	-4,45 %
Subv.fonctionnement COF	85 820 €	-23,38 %	27 500 €	-67,96 %	90 000 €	+227,00 %
Subv.fonctionnement associations	261 647 €	-39,68 %	259 655 €	-0,76 %	357 035 €	+37,50 %

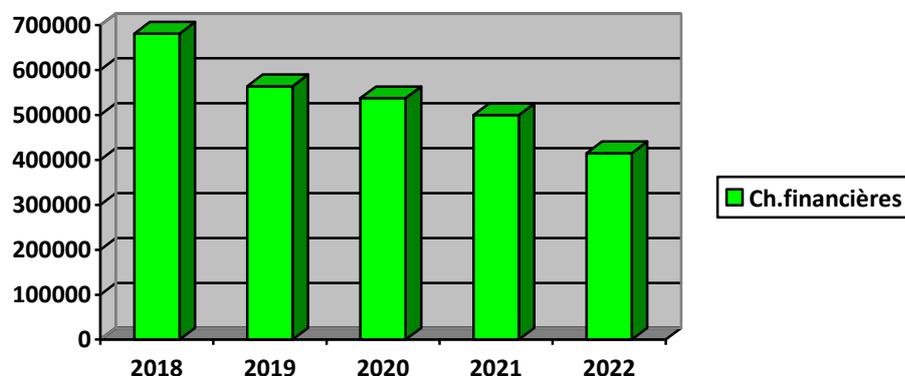
Remarques :

- 2020 et 2021, années COVID (annulations de nombreuses manifestations et période de confinement)



3.4 Chapitre 66 « Charges financières »

	2018	2019	2020	2021	2022
66 Charges financières	680 868€	564 000 €	537 264 €	499 650 €	414 912 €
Evolution	+1,77 %	-17,16 %	-4,74 %	-7,00 %	-16,96 %



Le taux d'intérêt moyen de notre dette est de 3,01% au 31/12/2022.

3.5 Chapitre 70 « Produits des services du domaine »

	2018	2019	2020	2021	2022
70 Produits services du domaine	1 122 647 €	1 051 924 €	1 028 361 €	1 421 692 €	1 295 224 €
Evolution	-10,63 %	-6,30 %	-2,24 %	+38,25 %	-8,89 %

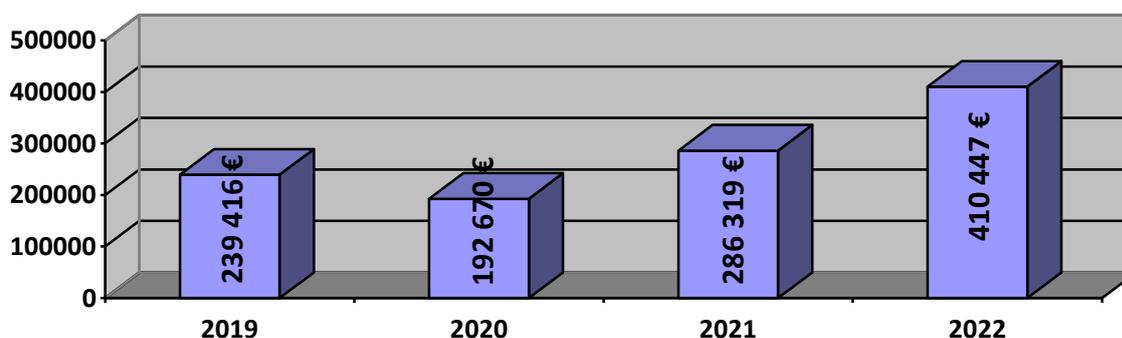
Ce chapitre est essentiellement composé :

- Des redevances de stationnement ;
- Des redevances et droits des services municipaux (médiathèque, sport) ;
- Des refacturations des dépenses des budgets annexes et autres.

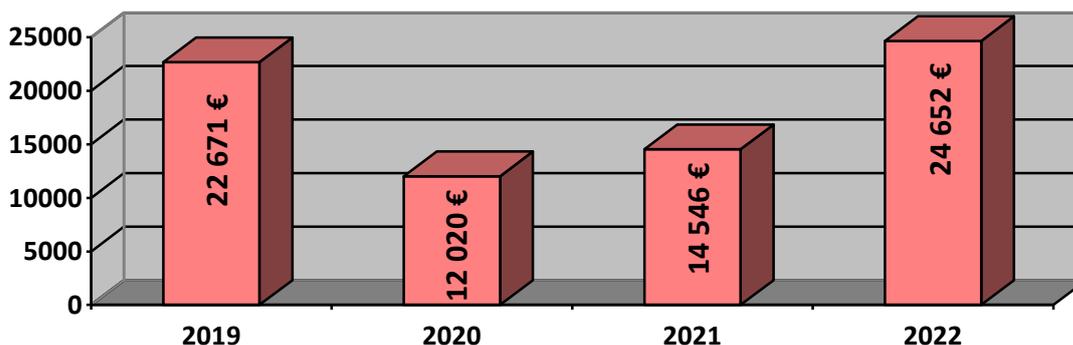
L'analyse de ces postes sur les trois dernières années est la suivante :

	2020	Ev.	2021	Ev.	2022	Ev.
Redevances de stationnement	192 670 €	-19,53 %	286 319 €	+48,61 %	410 447 €	+43,35 %
Redevances et droits des services	12 020 €	-46,98 %	14 546 €	+21,01 %	24 652 €	+69,47 %
Refacturations des dépenses bud.annexes	795 452 €	+4,67 %	1 086 036 €	+36,53 %	836 251 €	-23,00 %

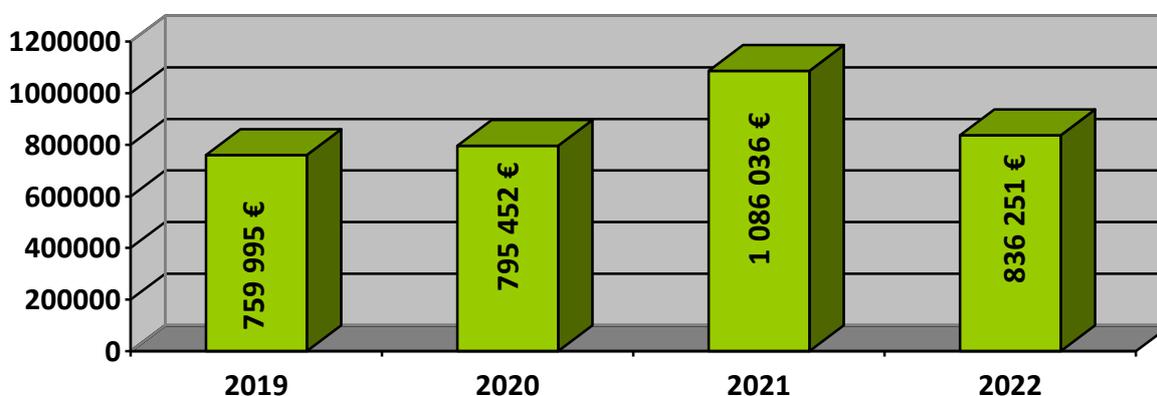
Redevances de stationnement



Droits des services (médiathèque, sport)



Refacturations aux budgets annexes



3.6 Chapitre 73 « Impôts et taxes »

	2018	2019	2020	2021	2022
73 Impôts et taxes	18 717 132€	18 383 100€	17 802 941€	21 037 593€	22 212 122 €
Evolution		-1,84 %	-3,16 %	+18,17 %	+5,58 %

Ce chapitre regroupe :

- Les impôts directs locaux (TH, TF et TFNB)
- L'attribution de compensation versée par la communauté de communes suite au transfert de la CET
- Les droits de place et de voirie (marchés et permissions de voirie)
- La taxe sur la consommation finale d'électricité
- La taxe de séjour
- Les prélèvements sur les produits des jeux
- Les taxes additionnelles aux droits de mutation

3.6.1 Les impôts directs locaux

Détail et évolution des bases fiscales :

	2020	Ev.	2021	Ev.	2022	Ev.
Base nette imposable de TH	47 284 528	+0,00 %	33 372 799	NS	34 390 734	+3,05 %
Base nette imposable de TFPB	30 649 177	+2,41 %	30 832 039	+0,60 %	32 209 499	+4,53 %
Base nette imposable de TFPNB	56 344	-3,65 %	55 329	-1,80 %	58 591	+5,89 %

L'évolution des bases tient compte de la variation physique et du coefficient de revalorisation annuel des bases. Pour rappel les dernières revalorisations des bases décidées par l'Etat ont été les suivantes :

- 2018 : +1,20 %
- 2019 : +2,20 %
- 2020 : +1,20 % pour le foncier bâti et +0,9 % pour la taxe d'habitation
- 2021 : +0,20 %
- 2022 : +3,40 %

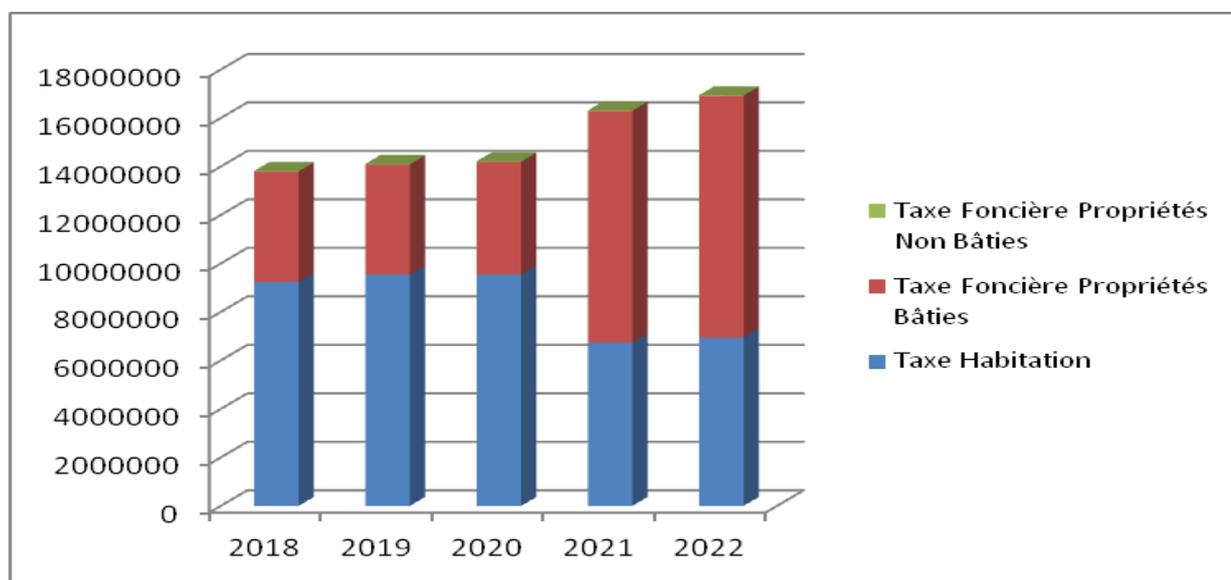
Détail et évolution des taux et des produits fiscaux :

	2019	Ev.	2020	Ev.	2021	Ev.	2022
Taux de THS	20,18 %	0 %	20,18 %	0 %	20,18 %	0 %	20,18 %
Taux de TFPB	15,17 %	-3,99 %	15,17 %	0 %	35,26 %	(+15 %)	35,26 %
Taux de TFPNB	48,64 %	0 %	48,64 %	0 %	48,64 %	0 %	48,64 %

Pour rappel, dans le schéma de suppression de la TH sur les résidences principales, à compter de 2021 les communes s'ont vu transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, avec application d'un coefficient correcteur afin de neutraliser les phénomènes de sur ou sous compensations.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du département du Var étant de 15,49 % et le taux 2020 de Cavalaire de 15,17 %, le TFPB 2021 sera de 30,66 %, sur lequel une progression de +15% à été appliquée, soit un taux 2021 voté à 35,26%.

	Ev.	2020	Ev.	2021	Ev.	2022	Ev.
Produits de TH	+3,31 %	9 542 018	0,00 %		%		
Produits de THS				6 734 631		6 940 050	+3,05 %
Produits de TFPB	-0,35 %	4 649 480	+2,41 %	9 556 189	NS	9 976 104	+4,39 %
Produits de TFPNB	+0,14 %	27 406	-3,65 %	26 912	-1,80 %	28 499	+5,89 %
Rôles supplémentaires		27 675		92 089		31 319	
TOTAUX PRODUITS COMMUNAUX	+1,66 %	14 246 579	+0,83 %	16 409 821	+15,18 %	16 975 972	+3,45 %



3.6.2 Les impôts indirects

	2020	Ev.	2021	Ev.	2022	Ev.
Droits de place marchés	43 094 €	-62,86 %	101 786 €	+136,20 %	120 882 €	+18,76 %
Permission de voirie	171 685 €	-15,81 %	330 490 €	+92,50 %	224 527 €	-32,06 %
Taxe sur l'électricité	341 031 €	-5,53 %	352 085 €	+3,24 %	385 240 €	+9,41 %
Taxe de séjour	373 873 €	-11,98 %	578 566 €	+54,75 %	587 770 €	+1,59 %
Prélèvement sur les produits des jeux	548 880 €	-38,04 %	445 348 €	-18,86 %	889 500 €	+99,73 %
Droits de mutation	1 414 298 €	-11,19 %	2 372 932 €	+67,78 %	2 619 027 €	+10,37 %
TOTAUX	2 892 861 €	-19,28 %	4 181 208 €	+44,54 %	4 826 946 €	+15,44 %

Les permissions de voirie de 2022 été transférées pour 101 499 € au budget du port public. Ce transfert concerne les permissions de voirie octroyées sur la zone portuaire.

L'impact de la crise sanitaire 2020 est particulièrement fort sur ces recettes, puisque nos pertes financières 2020 liées à la pandémie sont évaluées à 871 395 euros, perte compensée à hauteur de 356 994 euros. Pour l'exercice 2021 la compensation provisoire reçue est de 107 098 euros.

Sur l'exercice 2021 seul les produits des jeux du casino sont en baisse en raison de longues périodes de fermeture pour mesures sanitaires. En 2022 ces produits ont retrouvé leur niveau d'avant crise COVID, soit celui de 2018. Les aides et mesures communales prises en 2020 en soutien à l'économie locale n'ont quant à elles pas été reconduites en 2021.

3.7 Chapitre 74 « Dotations et participations »

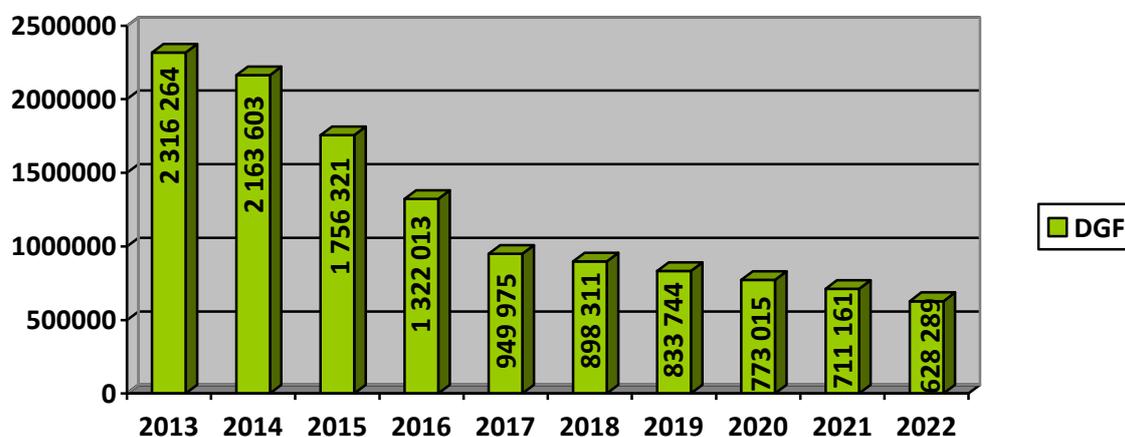
	2018	2019	2020	2021	2022
74 Dotations & participations	1 266 557 €	1 180 958 €	1 494 233 €	922 650 €	753 930 €
Evolution	-12,95 %	-6,76 %	+26,53 %	-38,25 %	-18,28 %

Chapitre en nette diminution depuis l'exercice 2014, année de la mise en place des mesures gouvernementales liées au redressement des comptes publics. Mesure principalement axée sur la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

L'exercice 2020 affiche une évolution positive suite au versement de la compensation Etat des pertes COVID pour un montant de 356 994 euros.

Par ailleurs à compter de 2021, la compensation d'Etat versée au titre des exonérations de taxe d'habitation est intégrée aux produits fiscaux (chapitre 73).

3.7.1 La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)



3.8 Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »

	2018	2019	2020	2021	2022
75 Autres produits de gestion courante	799 559 €	1 403 972 €	272 477 €	1 098 698 €	1 082 600 €
Evolution	-13,05 %	+75,59 %	-80,59 %	+303,23 %	-1,46 %

Chapitre matérialisé par :

- Les produits des immeubles (appartements communaux, bureau de poste et salles municipales)
- Les redevances des concessions de plage : 194 138 € pour 2021 et 286 423 € en 2022.
- Autres : reversements des excédents des budgets annexes, redevance SPL PORT HERACLEA

De fortes variations sur ce chapitre liées aux reprises ou non des excédents des budgets annexes.

2017 : reversement de l'excédent du budget annexe de l'assainissement : 635 000 €
 2018 : reversement de l'excédent du budget annexe de l'assainissement : 500 000 €
 2019 : versement des redevances 2018 et 2019 de la SPL PORT HERACLEA : 1 090 000 €
 2020 : redevance SPL PORT HERACLEA sur le budget du Port Public : 520 000 €
 2021 : redevance SPL PORT HERACLEA : 650 000 €
 2022 : redevance SPL PORT HERACLEA : 650 000 €

4. EXECUTION DU BUDGET 2022 – SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		BP+DM 2022 + RAR2021	CA 2022		TX DE REALISATION
			Engagés	réalisés	
10	Dotations, fonds divers reversements	157 821 €	0,00 €	157 820,43 €	100,00%
13	Reversement subventions	0 €	0,00 €	0 €	
16	Rbt capital d'emprunts	5 059 246 €	0,00 €	5 059 244,80 €	100,00%
165	Remb.cauton parking du centre	0 €	0,00 €	0,00 €	
	Equipement Brut	6 446 825 €	410 727 €	3 234 430,14 €	50,17%
20	Immobilisations incorporelles (étude, licences)	972 931 €	137 040,00 €	724 664,74 €	74,48%
204	Subventions d'équipement versées	132 525 €	0,00 €	132 525,00 €	100,00%
21	Acquisition mobilier et immobilier	903 285 €	71 854,00 €	582 574,17 €	64,50%
23	Travaux	2 235 733 €	201 833,00 €	1 268 757,00 €	56,75%
1701	Opération 1701 Maison de la nature	2 202 351 €	0,00 €	525 909,23 €	23,88%
2101	Opération 2001 cœur de ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
26	Participations et créances rattachées	- €	- €	- €	
27	Immobilisations financières	1 000 €	- €	- €	
020	Dépenses imprévues	29 821,62 €	- €	- €	
TOTAL DEP REELLES		11 694 713,62 €	410 727,00 €	8 451 495,37 €	72,27%
001	DEFICIT REPORTE	383 847,38 €	383 847,38 €		
040	Amts des provisions	3 765 €	0 €	3 764,11 €	
040	192 plus ou moins values sur cessions	0 €		0,00 €	
040	Travaux en régie	0 €	0 €	0,00 €	
040	transferts de charges financières	510 758 €	0 €	510 757,30 €	
041	Opérations patrimoniales	81 000 €	0 €	1 728,00 €	
TOTAL DEP D'ORDRE		595 523 €	0 €	516 249,41 €	
TOTAL		12 674 084,00 €	794 574,38 €	8 967 744,78 €	
RESTE A REALISER EN DEPENSE		0 €		410 727 €	
TOTAUX		12 674 084,00 €	9 762 319,16 €		

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP+DM 2022 + RAR 2021	CA 2022		TX de REALISATION
			Engagés	Réalisés	
10	Dotations, fonds divers, reserves	683 433,00 €	0,00 €	731 669,32 €	107,06%
1068	Affectation excédent de fonctionnement	155 150 €	0,00 €	155 150,00 €	100,00%
10222	FCTVA	220 783 €	0,00 €	197 759,31 €	89,57%
10226	Taxe d'Aménagement	300 000 €	0,00 €	371 260,01 €	123,75%
10228	Autres fonds (aide const.durable)	7 500 €	0,00 €	7 500,00 €	
10251	Dons et legs en capital	0 €	0,00 €	0,00 €	
13	Subventions d'Investissement	1 874 641 €	1 606 610 €	266 845,60 €	14,23%
1311	Subv.transférable état	0 €	900,00 €	0,00 €	
1312	Subv.transférable région	41 058 €	38 975,00 €	0,00 €	0,00%
1321	Subv.Etat inv.non transférables	285 789 €	199 954,00 €	85 833,60 €	30,03%
1322	Subv.région inv.non transférables	500 000 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00%
1323	Subv.département inv.non transférables	487 759 €	487 759,00 €	0,00 €	0,00%
13251	Subv.comcom inv.non transférables	128 810 €	25 772,00 €	103 038,00 €	79,99%
1341	DETR	353 250 €	353 250,00 €	0,00 €	0,00%
1342	Amendes de police	77 975 €	0,00 €	77 974,00 €	100,00%
16	Emprunts	3 930 439 €	0,00 €	3 930 439,60 €	100,00%
165	Cautions parking du centre	0 €	0,00 €	0,00 €	
23	Immobilisations en cours	0 €	0,00 €	0,00 €	
27	Autres immos financières	1 000 €	0,00 €	0,00 €	
024	Produits des cessions d'immo	5 000 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL REC REELLES		6 494 513,00 €	1 606 610,00 €	4 928 954,52 €	75,89%
001	RESULTAT REPORTE	- €	0,00 €	0,00 €	
021	Virement de la section fonctionnement	4 914 500 €	0,00 €	0,00 €	
040	Amts des immobilisations	626 888 €		624 964,65 €	
040	Amts charges financières	46 425 €		46 424,96 €	
040	Opérations patrimoniales	510 758 €		525 807,30 €	
041	Opérations patrimoniales	81 000 €		1 728,00 €	
TOTAL REC D'ORDRE		6 179 571 €	0 €	1 198 924,91 €	
TOTAL GENERAL		12 674 084 €	1 606 610,00 €	6 127 879,43 €	
RESTE A REALISER EN RECETTE		0 €	0,00 €	1 627 015,00 €	
TOTAUX		12 674 084,00 €	7 754 894,43 €		
RESULTAT		0 €	-2 007 424,73 €		

Les investissements 2022 ont porté sur les opérations suivantes :

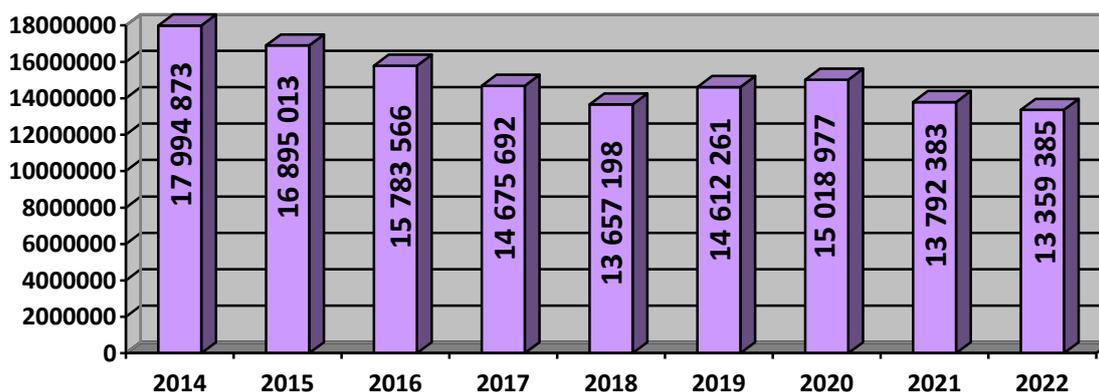
▪ Révisions, modifications PLU	7 415 €
▪ Etudes habitat site camping de la baie	30 563 €
▪ Pré-études et indemnités de concours Cœur de Ville	656 985 €
▪ Acquisition de logiciels	5 484 €
▪ Fonds de concours 3 ^{ème} tranche écl.public	132 525 €
▪ Mise en conformité des ascenseurs	29 821 €
▪ Remplacement pompe à chaleur médiathèque	57 139 €
▪ Acquisition installations de voirie	29 776 €
▪ Réseaux fibre optique	28 372 €
▪ Remplacement / acquisition véhicules	150 579 €
▪ Acquisition de matériel informatique	98 966 €
▪ Acquisition de mobilier	48 542 €
▪ Acquisition autres immobilisations	137 444 €
▪ Travaux nouveau local CTM – division esp.verts	522 534 €
▪ Travaux Maison de la Nature	525 909 €
▪ Réhabilitation et modernisation de la voirie	
○ Réseau d'eau pluviale Bld Pasteur	177 745 €
○ Place Durafour	245 697 €
○ Voirie rue des Maures	77 056 €
○ Voirie rue Léon Blum	79 286 €
○ Voirie diverses (Tropiques, Roses, Alcazar...)	43 982 €

Financement de ces investissements :

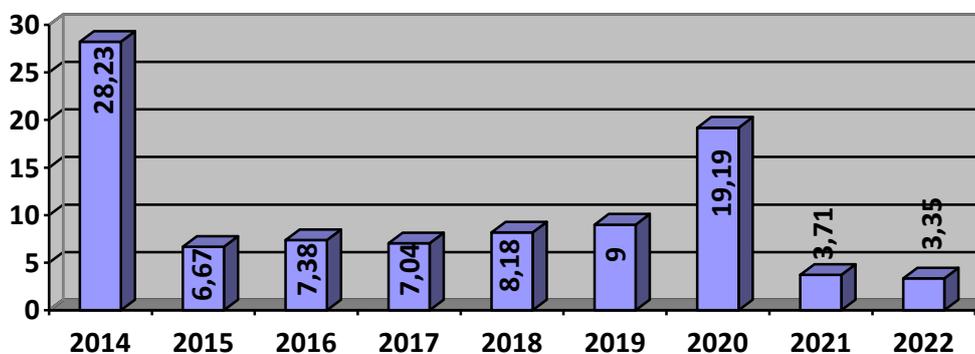
- FCTVA :	197 759 euros ;
- Taxe d'aménagement :	371 260 euros ;
- Amendes de police	77 974 euros ;
- Fonds d'aide à la construction durable	7 500 euros ;
- Subventions d'investissement reçues	188 872 euros ;
- Amortissements	624 965 euros ;
- Autofinancement (affectation au BP2023)	2 007 425 euros ;

5. EVOLUTION DE LA DETTE AU 31/12/N

La dette de la commune au 31 décembre 2022 a été ramenée à 13 359 385 euros alors qu'elle était de près de 18 millions en 2014.



CAPACITE DE DESENETTEMENT EN ANNEE



6. CONCLUSION

L'année 2022 s'est achevée avec de très bons excédents pour la deuxième année consécutive puisque notre épargne nette 2022 est de **2 807 509 €** et celle de 2021 était de **2 491 644 €** alors qu'en 2020 elle était de **-410 831 €**.

Globalement nos recettes ont atteint un niveau supérieur d'avant crise. Les produits des impôts directs ont bénéficié de la revalorisation des bases de +3,4 %.

Nos ratios financiers sont excellents, à l'image de notre capacité de désendettement qui est passée de 19,19 années à 3,71 années en 2021 et 3,35 à fin 2022.